



Les familles de Chanos-Curson prises au piège du paiement des T.A.P.



Les Temps d'Activités Périscolaires sont des temps d'activités organisés et pris en charge par la commune en prolongement de la journée de classe. Ces activités visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives...

Ces temps, ont été instaurés, lors de l'application de la loi Peillon. La compétence a été confiée aux communes.

Fort de son expérience et son implantation à Chanos-Curson par la gestion la garderie, de la cantine et du centre de loisirs, l'association Familles Rurales des Collines de l'Hermitage était le candidat idéal pour les T.A.P, auquel la Mairie a fait appel lors de la mise en place de ce projet en 2013.

Entre 2013 et 2016, chaque année, le contenu des activités a été revu et affiné, en fonction de la demande des enfants, des parents, des animateurs. Les T.A.P de Chanos-Curson étaient très appréciés des familles et des enfants avec un taux de participation proche de 90 %. Un travail de réflexion (mené par les bénévoles de l'association) a été également mis en place avec l'équipe enseignante de l'école Maurice Alloncle afin de permettre une continuité éducative entre les apprentissages scolaires et ceux des T.A.P.

Les bénévoles et les salariés de Familles Rurales étaient fiers, au travers de ce projet, de proposer des activités en phase avec les valeurs de l'association qui sont :

- favoriser la solidarité et le lien inter-générationnel sur le territoire
- encourager le développement et l'autonomie des enfants
- favoriser l'implication des enfants dans la vie locale
- sensibiliser au respect de l'environnement et au développement durable
- susciter la curiosité et la découverte



Nous sommes attachés à proposer des animations qui respectent l'équité, le vivre-ensemble, l'ouverture sur les autres et le multi-générationnel et ce gratuitement, ce qui permet l'accès à tous les enfants aux activités, sans discrimination.

Fin avril 2016, la Mairie de Chanos-Curson a fait part de sa réflexion à l'association Familles Rurales des Collines de l'Hermitage, de mettre en place un paiement des T.A.P. En effet, le budget communal voyait ses recettes diminuer (*nb. mais pas sur le budget des T.A.P !*) et des solutions étaient recherchées pour augmenter la trésorerie. Le passage au paiement des T.A.P par quelques communes avoisinantes était le prétexte idéal pour faire de même et s'assurer ainsi une rentrée d'argent.

Parallèlement à cela, l'association et la Mairie devait travailler à la rédaction du nouveau Projet Éducatif Territorial, l'ancien se terminant fin juin 2016, le P.E.D.T étant l'outil permettant de définir les valeurs et les objectifs éducatifs du projet. C'était l'occasion de faire le point sur les améliorations à mener au niveau organisationnel, éducatif et financier.

Alors que nous faisons part de notre désapprobation face à l'idée de paiement, nous avons revu notre budget à la baisse et proposé des solutions d'économie (comme la réalisation bénévole des tâches administratives par exemple) afin d'aider notre partenaire historique et lui montrer notre bonne volonté. Nous avons également expliqué en quoi la gratuité était fondamentale pour l'accès de tous les enfants aux activités et fait valoir l'injustice d'une telle décision.

Nous avons également proposé des modifications dans le nouveau P.E.D.T., à partir des évaluations menées en interne par les bénévoles de notre association.

Sourde à notre argumentation, aux inquiétudes des familles que nous avons alertées et à nos propositions d'évolution du P.E.D.T, la Mairie a fait voter en force, le passage au paiement des T.A.P fin juin, soit moins deux mois après son annonce, sans qu'aucune réunion d'information aux familles, de conciliation, de tentative de trouver d'autres solutions n'ait été mise en place.

Il faut dire que le calendrier était « parfait » pour faire passer une mesure impopulaire : juste avant les grandes vacances...

.../...

Début juillet, le Conseil d'Administration de Familles Rurales des Collines de l'Hermitage a voté à l'unanimité son refus de poursuivre les T.A.P dans ces conditions, incompatibles avec les valeurs que nous défendons et que nous souhaitons porter dans ce projet, et a fait part à la commune de Chanos-Curson de sa décision. Nous ne nous sentions plus partenaire de ce projet. C'est avec beaucoup de regrets mais forts de la volonté de respecter nos valeurs que nous avons cessé d'encadrer les T.A.P des enfants de la communes, de nos enfants.

Pendant l'été, l'association a tout tenté pour faire changer d'avis l'équipe municipale et trouver des solutions d'économie et de proposition de réécriture en commun du P.E.D.T. Nos actions ont même été relayées dans les médias locaux. Sans résultat, malheureusement.

Depuis le début de l'année scolaire, la Mairie s'occupe donc seule de l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires. Il lui a fallu recruter des animateurs, trouver des locaux pour effectuer les activités ...

Tout cela a un coût non négligeable...probablement supérieur au budget annuel T.A.P de Familles Rurales des Collines de l'Hermitage.

Les familles sont donc doublement pénalisées :

Les parents vont devoir payer des activités jusqu'ici gratuites alors qu'aucune amélioration de la qualité des-dites activités n'est ressentie. Ce coût supplémentaire va également impacter sur le budget mensuel des familles et obliger des dernières à faire des choix sur d'autres activités payantes.

Malgré leur refus du paiement, les parents occupant un emploi, n'ont eu d'autre choix que de place leurs enfants en T.A.P. Ils ont été pris au piège.

Pas sûr que la Mairie réalise ainsi l'économie qu'elle désirait faire et à cause d'une décision purement financière, un partenariat efficace et historique a pris fin.

Pour signer notre pétition, toujours active sur Change.org : <http://urlz.fr/3NHv>

Familles Rurales Chanos-Curson